



Commission Régionale Féminine

SAISON 2019/2020

PROCÈS-VERBAL N°11

Réunion du : mardi 29 octobre 2019

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours pour les Coupes Nationales et de 3 jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..

CHAMPIONNAT REGIONAL – SENIORS

Régional 3

Poule A

21461375 FFA 77 1 / STADE EST PAVILLONNAIS 1 du 26/10/2019

La Commission,

Après avoir pris connaissance de la F.M.I., du rapport de l'arbitre officiel et des 2 courriels de F.F.A. 77,

Considérant que l'équipe de STADE DE L'EST PAVILLONNAIS 1 s'est présentée sans maillot,

Considérant que le club de FFA 77 a prêté des chasubles numérotées aux joueuses de STADE DE L'EST PAVILLONNAIS,

Considérant que l'arbitre officiel a autorisé le déroulement de la rencontre et qu'elle a été à son terme,

Par ces motifs,

Entérine le résultat du match inscrit sur la Feuille de Match Informatique :

FFA 77 1 : 1 but.

STADE DE L'EST PAVILLONNAIS 1 : 2 buts.

Dossier transmis à la Commission Régionale des Statuts et Règlements et du Contrôle des Mutations pour suite éventuelle à donner.

De plus, la Commission prend note que la joueuse 2547328171 HAMIDI Maeva s'est blessée lors de cette rencontre mais que cela n'a pas été inscrit sur la FMI et souhaite un prompt rétablissement à la joueuse.

CHAMPIONNAT REGIONAL – U18F à 11

Rappel :

La feuille de match informatique est à utiliser depuis le 28/09/2019.

Poule A**21963202 EVRY FC 1 / PALAISEAU US 1 du 19/10/2019**

Courriel de PALAISEAU US, pris note.

La Commission ne peut pas revenir sur sa décision prise lors de sa réunion du 22/10/2019.

Feuilles de Match en retard – U18F

Les feuilles de match ci-dessous doivent nous parvenir dans les meilleurs délais sous peine de match perdu par pénalité au club recevant (article 44 du RSG de la LPIFF) :

2^{ème} et dernier rappel:

Poule C – 21963255 PUC 1 / BONDY AS 1 du 12/10/2019

Poule F – 21963338 BEZONS USO 1 / ENT. VILLIERS FOSSES du 12/10/2019

1er rappel:

Poule A – 21963200 SENART MOISSY 1 / PARIS FC 2 du 19/10/2019

Poule D – 21963285 AULNAY FC 1 / BLANC MESNIL SF 1 du 19/10/2019

Poule D – 21963286 PARIS FC 3 / MEAUX CS AC. du 19/10/2019

CHAMPIONNAT REGIONAL – U15F à 11**Poule F****21514085 FOSSES FU 1 / ERAGNY AS 1**

Rappel :

La Commission prend connaissance des courriels des 2 clubs et donne son accord pour que la rencontre se déroule le jeudi 14/11/2019 à 19h30 au stade Auguste Delaune sous réserve de l'accord d'ERAGNY.

La Commission invite les 2 clubs à formuler une demande via Footclubs.

Feuille de Match en retard – U15F

La feuille de match ci-dessous doit nous parvenir dans les meilleurs délais sous peine de match perdu par pénalité au club recevant (article 44 du RSG de la LPIFF) :

2^{ème} et dernier rappel :

Poule H - 21514119 SOLITAIRES PARIS EST 1 / BLANC MESNIL SF 1 du 12/10/2019

1er rappel:

Poule A – 21514012 FLEURY FC 91 1 / ETAMPES FC 1 du 19/10/2019